



Commune de Granges

RAPPORT FINANCIER

Objet Achat véhicule d'intervention pour le CSPI Basse-Veveyse – Ford Ranger 4x4

But Assurer la capacité d'intervention du CSPI Basse-Veveyse

1. Véhicule Ford Ranger 4x4 avec équipement pour la défense incendie

Afin de compléter la flotte d'intervention du CSPI Basse-Veveyse, il est nécessaire de procéder à l'achat d'un nouveau véhicule, disposant d'un équipement adapté aux besoins actuels. Il est important de préciser que ce véhicule est standardisé et, de fait, conforme aux directives de l'ECAB à ce sujet. Pour ces raisons, les Conseils communaux d'Attalens, de Bossonnens et de Granges désirent acquérir ce véhicule.

Nous vous proposons de mettre l'achat de ce véhicule au budget d'investissement de 2021 pour un montant de Fr. 7836,25, après déduction de la subvention de l'ECAB et de la participation d'Attalens et de Bossonnens

2. Proposition d'investissement

Le conseil communal propose à l'assemblée communale d'approuver l'investissement suivant :

Ford Ranger 4x4		70 000.00
Aménagement caisse CI		4 500.00
Coût global :		74 500.00

Subvention Ecab 40 % sur le véhicule	28 000.00	
Subvention Ecab 25 % sur l'aménagement de la caisse	1 125.00	
Subventions totales		29 125.00
Part à financer entre les 3 communes		45 375.00
		74 500.00

Attalens	59.33%	26 921.00
Bossonnens	23.40%	10 617.75
Granges	17.27%	7 836.25
Total de la part financée entre les 3 communes		45 375.00

3. Plan de financement

Participation de Granges					7 836.25
A charge du budget d'investissement 2021, financé par les liquidités (poste 140.506.00)					
Frais financiers :					
2021	Intérêts	1.0%	-		78.00
	Total frais financiers				78.00
Dès 2022	Intérêts	1.0%	-		78.00
	Amortissements	15%	-		1 175.00
	Total frais financiers				1 253.00

Granges, le 14.01.2021/cb